Heillecourt

NOTRE VILLE

Magazine d'information • Mai 2021 • N° 24 ..... www.heillecourt.fr

Portrait
p. 4
Catherine Guillemin, assistante maternelle

Dossier
p. 6
Budget 2021

Association
p. 9
Le club nature

. Permanence : les élus à votre rencontre

Des questions, des doléances ou des projets d'amélioration pour notre ville ?

Vous pouvez rencontrer les élus de quartier lors d'une permanence en mairie les samedis matin uniquement sur rendez-vous : de 9 h à 11 h.

Contact : Tél. 03 83 55 17 20
contact@mairie-heillecourt.fr

L'élu concerné prendra contact avec vous afin de fixer un rendez-vous.

Édito

Mes chers concitoyens,

Alors que le printemps tarde à prendre sa place dans le cycle des saisons, les mois se suivent sans aucune pause et la pandémie nous enseigne que nous devons anticiper plus que jamais les aléas sanitaires, familiaux, économiques, climatiques qui orientent notre évolution ou nos changements comportementaux.

En cette période de l'année, avec ou sans crise sanitaire, il appartient à la collectivité de voter son budget dans une logique pluriannuelle et en définissant des priorités, conformes aux obligations réglementaires, notamment en matière de gestion, de formation et d'évolution de carrière de nos collaborateurs territoriaux , ou encore notre devoir d'entretien et de préservation de notre patrimoine municipal, sans oublier notre soutien constant à l'ensemble des acteurs qui font notre vie municipale.

C'est aussi présenter et mener des actions dans le respect de nos engagements, selon un calendrier probabiliste, objectif et qui puisse être respecté.

La crise sanitaire que nous connaissons impacte notre budget de façon conséquente, avec, notamment, une baisse non négligeable des recettes (Maison de l'Enfance, périscolaire, accueils de loisirs, locations de salles...), même si, de façon moins marquée, nous avons pu, en toute transparence, réaliser une baisse de nos charges de fonctionnement en rapport avec les périodes de fermeture de plusieurs locaux municipaux.

La taxe d'habitation disparaît progressivement. Si elle est compensée à ce stade, la question du niveau de compensation et de sa pérennité est posée. De même que celle portant sur la libre administration des collectivités locales.

Cette période de distanciation nous a redonné, cependant, l'opportunité de refaire un point très précis sur notre patrimoine et de confirmer les dépenses d'investissement qu'il est nécessaire de réaliser et d'inscrire dans ce budget, mais également dans les budgets futurs.

C'est pourquoi, en associant notre nouveau directeur des services techniques Florian Garcia, nous avons pu établir des priorités dans la réfection de notre patrimoine avec la réhabilitation du centre technique communal (150 000 euros), la résolution du problème de l'école de musique et de sa relocalisation à la Maison du Temps Libre (150 000 euros), qui permet d'améliorer les conditions d'accueil de cette association tout en valorisant au mieux l'usage de la MTL, le lancement d'une étude pour la réhabilitation du groupe scolaire Victor Hugo (100 000 euros).

Tout cela augure des dépenses conséquentes mais nécessaires, sur le prochain budget.

Depuis 2009, les taux d'imposition n'ont pas augmenté à Heillecourt, et nous continuons dans ce sens. Nous avons eu, depuis 2008, une politique de gestion de la dette qui a eu pour conséquence directe de ramener notre endettement de 800 euros par habitant à moins de 400 euros aujourd'hui, sans nuire, pour autant, à la qualité des services proposés à notre collectivité.

Aujourd'hui, il nous faut recourir à l'emprunt, dans des conditions très favorables et celui que nous proposons conduira à une légère remontée de notre endettement, de l'ordre de 40 euros par habitants (soit 440 euros environ au total) alors que les communes qui se situent dans la même strate que la nôtre sont, en moyenne, autour de 800 euros par habitant.

En ce sens, notre politique rigoureuse des années antérieures nous permet de faire face à la réalité d'aujourd'hui sans conséquence insurmontable.

Mes chers concitoyens, soyez assurés de notre sérieux et de notre investissement quotidien dans toutes les missions que vous nous avez confiées en nous renouvelant votre confiance, pour la troisième fois, le 15 mars 2020.

Dans cette ambiance à la fois morose et agitée, nous garderons le cap d'une gestion prudente, mais ambitieuse, et qui ne saurait nuire à notre développement ou à nos engagements envers vous.

Je vous souhaite une bonne santé, et surtout, dès que vous le pouvez, faites-vous vacciner pour vous protéger et protéger tous nos concitoyens.

Très cordialement,

Didier Sartelet
Maire de Heillecourt
Conseiller métropolitain délégué à la biodiversité

Directeur de la publication I Didier Sartelet
Rédaction I Service Communication
Crédits photos I Service Communication - **Illustration couverture I** Karine Maincent
Conception graphique I Sur les Toits
Impression I Nancéienne d'Impression

Heillecourt, Notre ville - n° 24 / Mai 2021
Dépôt légal I n° 1696 - **Parution I** 2 700 ex.
Contact I Tél. 03 83 55 17 20
contact@mairie-heillecourt.fr
Site I www.heillecourt.fr

La ville qui bouge

Sécurité & Civisme
L'affaire de tous

Tranquillité publique

Je souhaite rejoindre les Voisins Solidaires et Attentifs de mon quartier, je contacte la police municipale au 06 22 39 19 42.

Voisinage

. Je respecte mes voisins : stop aux bruits inutiles.
. Je réalise mes travaux de bricolage et de jardinage aux heures autorisées :
les jours ouvrables de 8 h à 20 h,
les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h,
les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h.

Sécurité & visibilité

À vélo ou à trottinette, je porte un casque ainsi qu'un gilet fluorescent ou des brassards.

Vitesse adaptée

J'adapte ma vitesse à l'approche des passages piétons, des vélos, des trottinettes : 50 km/h en ville et 30 km/h aux abords des écoles

Stationnement

Je ne stationne pas : sur un trottoir, un passage piéton, une piste cyclable, devant une porte d'entrée...

Chiens

. Je tiens mon chien en laisse.
. J'utilise des « canisacs », sacs gratuits de ramassage de déjections animales mis à disposition par la commune, ou j'emporte mon sac.
. Je respecte la réglementation sur les chiens dangereux.

Propreté

. Je jette mes papiers, mouchoirs, canettes, masques et autres déchets dans une poubelle.
. J'utilise un cendrier pour mes mégots.
. Je taille les arbres et haies qui dépassent et qui peuvent être source de conflits et d'insécurité.
. J'apporte mes déchets encombrants à la déchetterie.

Démarcheurs

Les personnes habilitées à démarcher doivent être munies d'une carte visée par le préfet. En cas de doute ou de sollicitations abusives, contactez la police municipale au 06 22 39 19 42, ou la Police nationale en composant le 17.

. Plan Vigipirate

Le plan Vigipirate est un outil central du dispositif français de lutte contre le terrorisme, qui associe tous les acteurs nationaux – l'État, les collectivités territoriales, les opérateurs publics et privés et les citoyens – dans une démarche de vigilance, de prévention et de protection de la population.
Depuis le 5 mars 2021, l'ensemble du territoire est placé au niveau « sécurité renforcée - risque attentat ».

Plus d'infos : www.vigipirate.gouv.fr

> CONSEIL MUNICIPAL

Les séances du conseil municipal

Dans le contexte sanitaire créé par le coronavirus, les deux derniers conseils municipaux se sont déroulés à distance, par visioconférence et diffusés sur la page Facebook de la ville.

Au conseil municipal du 16 février 2021 ont été votées les délibérations suivantes :

. Les modalités d'organisation des réunions du conseil municipal par visioconférence
. Le rapport d'orientation budgétaire 2021
Le conseil municipal a tenu son Débat d'Orientation Budgétaire (DOB), afin de discuter des grandes orientations du prochain budget primitif. La tenue d'un DOB est obligatoire, et ce, dans les deux mois précédant l'examen du budget primitif, pour les communes de plus de 3 500 habitants.
. L'attribution d'une subvention de 337,20 € à un groupe d'étudiants de l'IUT Nancy-Brabois
La ville soutient le projet « Le Ruban vert » mené par 4 étudiants, et qui consiste à réaliser un guide de parcours dans le parc de l'Embanie destiné à un public jeune de 5 à 12 ans.

Au conseil municipal du 13 avril 2021 ont été votées les délibérations suivantes :

. L'approbation du compte de gestion 2020
. Le vote du compte administratif 2020
. L'affectation des résultats 2020
. Le vote des taux de la commune 2021
. Le vote du budget primitif 2021
. L'attribution des subventions 2021
. L'avenant à la convention de remboursement de prêt avec le CCAS
. La modification du tableau des effectifs
. La modification du périmètre de la carte scolaire
. La motion contre la fermeture d'une classe à l'école élémentaire Victor Hugo
. Le déplacement de la limite d'agglomération route de Fléville M71A
. La constitution d'un groupement de commandes relatif à l'entretien des terrains de sport
. Les tarifs des mini-séjours et mini-camps

Afin d'informer le public sur la gestion municipale, le compte rendu du conseil municipal est affiché, par extraits, sous huitaine à la porte de la mairie et mis en ligne sur le site internet www.heillecourt.fr

> JEUNESSE

. Parc de l'Embanie : deux parcours pour les jeunes aventuriers

Dans le cadre de leurs études, quatre étudiants ont réalisé un projet intitulé « Le Ruban vert ». Leur idée : offrir dès le printemps 2021 un guide de découverte de la faune et de la flore du parc de l'Embanie.

Stella, Anna, Paul et Benoît – en deuxième année de DUT Génie biologique option Agronomie à l'IUT Nancy-Brabois – ont souhaité proposer aux familles une balade d'une heure au cœur du poumon vert de la commune.

Deux parcours ludiques – l'un destiné aux 5-7 ans « petits aventuriers », et l'autre aux 8-12 ans « grands aventuriers » – font découvrir les espèces animales et végétales du parc à travers des petites énigmes et des anecdotes scientifiques.

À partir du 3 mai, les participants pourront adresser une photo prise sur l'un des parcours pour participer à un concours photo ouvert jusqu'au 19 août 2021. Des lots seront offerts aux gagnants. Ils souhaitent tous les quatre que ce projet soit une occasion pour tous de se déconnecter des activités virtuelles quotidiennes et de profiter de la nature en ville près de chez soi.

Pour récupérer le guide papier : rendez-vous en mairie ou dans vos commerces de proximité.

Pour récupérer la version numérique : scannez le QR code que vous trouverez sur les affiches A3 disséminées dans la ville.

PORTRAIT

Rencontre

Catherine Guillemin

continue de travailler avec le sourire.

C'est sur la commune que Catherine Guillemin a commencé son activité d'assistante maternelle. Née à Besançon en 1959, maman de 2 enfants de 36 et 39 ans, elle arrive en Lorraine en 1994 et s'installe avec sa famille à Heillecourt en 2000, dans le quartier de la Vigne des Sables.

C'est à l'âge de 39 ans que Catherine se lance dans une demande d'agrément d'assistante maternelle. « *Je suis devenue assistante maternelle un peu par les hasards de la vie. J'ai toujours aimé materner, et cette profession m'a attirée à ce moment-là.* » Depuis 1998 et jusqu'à ce jour, elle a accueilli 29 enfants : 14 filles et 15 garçons. Elle s'étonne de constater qu'elle a accueilli presque autant de filles que de garçons. Le bouche-à-oreille a bien fonctionné pour son activité, car elle a souvent eu des familles envoyées par d'autres familles, ce qui facilite beaucoup les relations.

Les enfants l'appellent Catherine. Elle n'aime pas le nom de « nounou », mais beaucoup de ses collègues se font appeler comme cela.

Catherine prendra sa retraite en 2022. Le premier des enfants qu'elle a élevés, Thomas, a maintenant 23 ans et vit à Saint-Malo. Pour sa dernière année, elle accueille un petit garçon, Noam, de deux ans et demi, ainsi que sa cousine, Jade, de 5 ans, qui vient le mercredi et pendant les petites vacances.

Depuis 2005, l'image des Assmat a changé. Elles sont reconnues comme de vrais professionnels avec une convention collective, des droits et des obligations comme tout salarié. Désormais, elles doivent disposer d'un CAP Petite enfance et ont la possibilité de suivre des formations professionnelles pour accompagner l'enfant dans son développement portant sur l'autonomie, l'alimentation, l'accueil d'un enfant handicapé, etc.

Les assistantes maternelles de Heillecourt ont la chance de bénéficier d'une permanence du Relais Assistant(e)s Maternel(le)s (RAM) de Vandœuvre, ce qui leur permet de rompre avec l'isolement. Des animations sont proposées les mardis matin, à la crèche, par l'animatrice Caroline Fortoul.

Depuis l'apparition de la Covid-19, Catherine Guillemin suit le protocole et conserve un lien privilégié avec les parents, qui lui font entièrement confiance quant à la sécurité et à l'épanouissement de leur enfant. « *Depuis le 11 mai, je m'adapte au contexte sanitaire,* explique Catherine. *Je désinfecte les jeux, les surfaces que les enfants peuvent toucher.* » Toutes les sorties à la ludothèque, c'était avant la pandémie. Mais les assistantes

maternelles ont eu la chance de pouvoir continuer les activités avec le RAM, sauf lors des confinements. « *Nous vivons un peu dans notre bulle , confie Catherine. Cela n'empêche pas de faire le plein d'activités manuelles, de prendre l'air dans le jardin ou de faire des sorties dans le parc de l'Embanie.* » Son temps libre, Catherine le consacre au chant. Une passion qu'elle aime transmettre aux enfants. Elle fait partie de deux chorales. Elle attend avec impatience de pouvoir retrouver ses ami(e)s choristes de la Manonchante avec leur nouveau chef de chœur Vincent Tricarri, ainsi que les choristes de Tutti Canti. Ce chœur nancéien a la particularité d'accueillir des choristes en situation de handicap.

Catherine est fière d'exercer cette profession depuis bientôt 23 ans. « *Pour s'épanouir, il faut savoir s'adapter en permanence aux attentes des parents, et aussi faire preuve de curiosité* », nous confie-t-elle.

> ANIMATION

Une chasse aux œufs réinventée pour Pâques

Sous forme de QR codes

La ville de Heillecourt n'a pas souhaité priver les petits Heillecourtois de chasse aux œufs une deuxième année. Pour profiter d'un moment convivial en famille tout en respectant les gestes barrières, les jeunes élus du conseil municipal des enfants ont décidé d'organiser une chasse aux œufs ludique sous forme de balade à travers la ville, du 27 mars au 4 avril, réservée aux enfants de la crèche et des trois groupes scolaires.

Depuis le mois de janvier, les 20 conseillers ont préparé ce grand jeu interactif autour d'une histoire qu'ils ont eux-mêmes inventée et enregistrée : « Le lapin et la fusée ». À partir de cet imaginaire, ils ont élaboré un ensemble d'énigmes, disséminées sur le territoire communal sous forme d'affiches avec des QR codes.

Les illustrations ont été créées par les enfants avec l'aide d'une graphiste-illustratrice. Lors de deux ateliers, les enfants ont utilisé le collage papier pour concevoir les personnages de l'histoire, que la professionnelle a repris graphiquement. Le but étant de réutiliser l'univers imaginé par les enfants et de le valoriser en créant l'affiche de la manifestation.

Les participants étaient invités à retrouver le mot-mystère : « chocolats ». La remise des œufs s'est faite directement dans les trois groupes scolaires et à la crèche par les jeunes élus du conseil municipal avec l'aide des équipes enseignantes.

Au total :

500 **sachets préparés par le CME**

2 700 **œufs**

40 kg **de chocolat**

> ENVIRONNEMENT

Crit'Air : mise en place de la circulation différenciée le 1er juin

La pollution de l'air est l'une des premières préoccupations environnementales des Français et des Françaises, avec des conséquences importantes, notamment sur la santé des plus fragiles. Le trafic routier est l'un des principaux secteurs contribuant à la pollution atmosphérique : il émet 58 % des émissions d'oxydes d'azote (NOx) et 25 % des particules fines (PM10).

À compter du 1er juin 2021, avec la vignette Crit'Air obligatoire, la mise en place de la circulation différenciée pendant les pics de pollution prolongés sera un outil de plus pour préserver et améliorer la qualité de l'air que nous respirons. Le principe de la circulation différenciée est de limiter la circulation aux véhicules les moins polluants pendant les épisodes de pollution (c'est-à-dire les véhicules équipés des certificats Crit'Air « électrique et hydrogène » et Crit'Air 1 à 3).

La circulation différenciée sera instaurée dès le deuxième jour de la procédure d'alerte lors d'un épisode de pollution, entre 6 h et 20 h. Tous les conducteurs d'un véhicule motorisé qui circulent dans la métropole sont concernés (dérogations pour les véhicules d'intervention d'urgence fixées par arrêté préfectoral).

Achetez dès maintenant votre vignette sur www.certificat-air.gouv.fr ou contactez le numéro vert : 0 800 97 00 33 (appel gratuit du lundi au vendredi de 9 h à 17 h). Attention aux sites frauduleux, le prix de la vignette est fixé à 3,67 € (frais de fabrication, de gestion et d'envoi).

Un formulaire de demande peut être envoyé par courrier (à télécharger).

Renseignements

www.grandnancy.eu/se-deplacer/dispositif-critair/

> SCOLARITÉ

. Inscriptions scolaires pour la rentrée 2021-2022

[Deux étapes nécessaires]

1 Préinscription en mairie à partir du 26 avril, auprès du pôle Services à la population

Première entrée en maternelle et en CP. Compléter, signer et retourner en mairie la demande d'inscription scolaire : téléchargeable sur le site internet ou disponible en mairie. Se munir du livret de famille et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

2 Admission dans les écoles

Les parents doivent prendre rendez-vous à l'école. Se munir d'un certain nombre de pièces justificatives (certificat d'inscription délivré par la mairie / document attestant que l'enfant a reçu les vaccinations obligatoires pour son âge / livret de famille / certificat de radiation de l'ancienne école pour les élèves du CE1 au CM2).

Dérogation : les dossiers sont à retirer en mairie. Date limite de dépôt des demandes de dérogation : mardi 1er juin 2021.

Renseignements

Pôle Services à la population - Tél. 03 83 55 17 20 - demarches@mairie-heillecourt.fr
Sur le site internet : www.heillecourt.fr [mes démarches en ligne - éducation]

DOSSIER
Budget 2021

Info en +

Retrouvez les documents concernant le budget de la ville sur le site internet : www.heillecourt.fr (actualités)

Construit de manière collective par les adjoints et les commissions municipales avec l'aide et la technicité des fonctionnaires municipaux, le budget 2021 a été voté par les élus du Conseil Municipal le 13 avril dernier.
Bâti en cette période de crise sanitaire que nous connaissons tous, qui a déjà impacté les comptes 2020 (appelés compte administratif), le budget primitif 2021 affiche l'architecture suivante :

Fonctionnement 2021

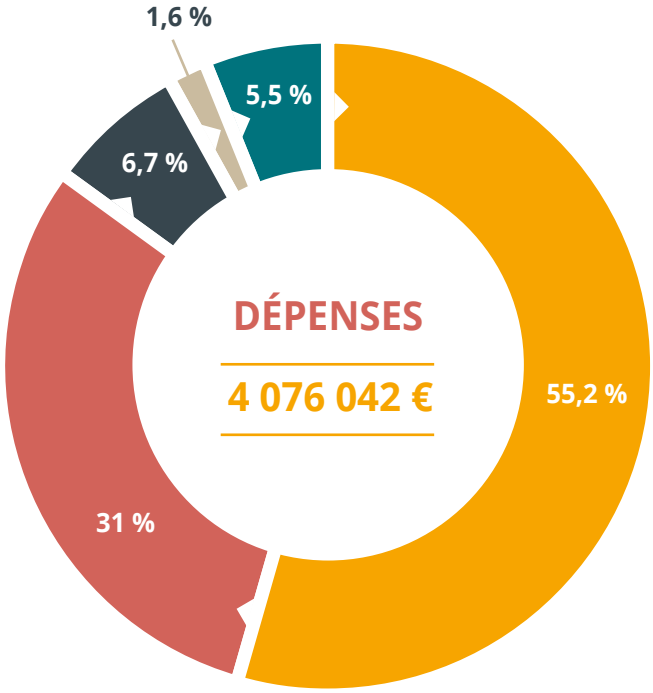

- *Charges de personnel*
- *Charges à caractère général*
- *Charges de gestion courante*
- *Autres charges*
- *Dotations amortissements*

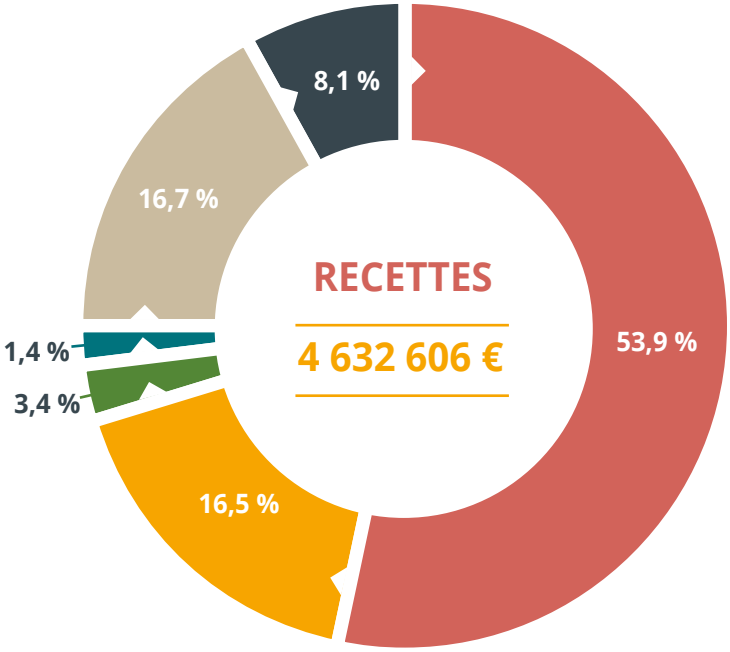

- *Impôts et taxes*
- *Subventions et participations*
- *Produits gestion courante*
- *Autres produits*
- *Résultat de fonctionnement reporté*
- *Produits des services (crèche, accueils de loisirs...)*

UN DIFFICILE ÉQUILIBRE À TROUVER ENTRE :

. L'exigence du maintien de la diversité et de la qualité des services offerts à nos concitoyens dans tous les domaines pour :

- *Les prestations périscolaires : restauration, garderie du matin et du soir, étude surveillée*
- *Les prestations extrascolaires : mercredis jeunes, accueils de loisirs pendant les vacances scolaires*
- *Les services liés à la petite enfance : crèche, Relais Assistant(e)s Maternel(le)s*
- *La sécurité et la tranquillité publiqu,*
- *L'offre culturelle*
- *Les supports de communication...*

. La volonté de maîtriser le montant des participations demandées aux familles pour les services payants

. Un soutien sans faille au milieu associatif (80 000 €) **et au CCAS** (60 000 €)

. La poursuite de la diminution des dotations
Exemple : Dotation Globale de Fonctionnement reçue de l'État
2019 : 443 461 €
2020 : 408 418 €
Attendue en 2021 : 385 008 €

Pour la 12e année consécutive

Maintien des taux communaux

Taxe foncière sur les propriétés bâties *(TFPB)*

taux communal : **7,79 %** *(égal à 2020)*

+ taux départemental : **17,24 %**

= 25,03 %

Taxe foncière sur les propriétés non bâties *(TFPNB)*

18,25 %

Investissement 2021

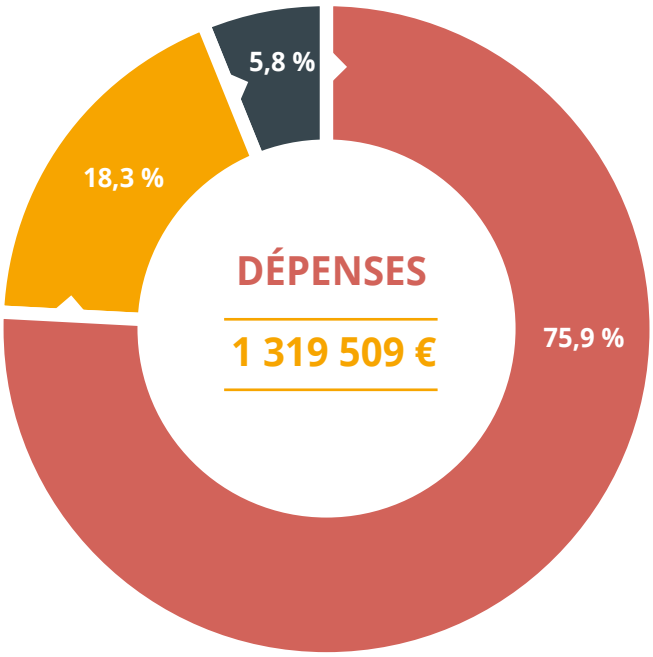

- *Opérations (études et travaux)*
- *Emprunts et dettes assimilées*
- *Virement d'ordre budgétaire*

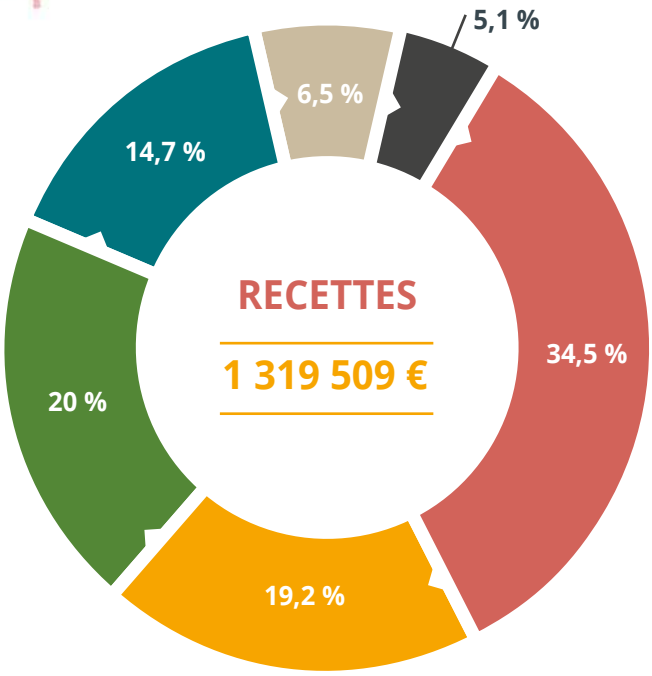

- *Emprunts et dettes assimilées*
- *Produits de cessions*
- *Virement d'ordre (amortissement)*
- *Solde d'investissement reporté*
- *Dotations, fonds divers et réserves*
- *Subventions d'investissement*

BUDGET PRIMITIF

Une gestion rigoureuse qui conduit à un budget primitif à la fois prudent mais ambitieux, qui affiche un montant total d'investissements à hauteur de 1 001 533 € pour répondre aux besoins des Heillecourtois.

Entretien, adaptation du patrimoine de la ville

629 594 €

Valorisation des espaces verts et du parc de l'Embanie

127 521 €

Renouvellement et acquisition de matériel

244 418 €

Point de vue
Tribune libre

Un nouvel élan

Depuis fin 1982, les conseils municipaux des communes de 3 500 habitants et plus sont élus selon un mode de scrutin proportionnel avec prime majoritaire, pour mieux représenter les votes issus des urnes. Une place est ainsi accordée à l'opposition, certes bien faible, puisque aucune responsabilité ne lui revient. Néanmoins, elle est présente pour se faire entendre au sein de la municipalité. Lors des élections municipales de 2008, après une longue absence de l'opposition à Heillecourt, notre groupe a réussi à placer quatre conseillers municipaux parmi une assemblée de 29 élus. Le mandat suivant, le nombre des élus de l'opposition est passé de quatre à cinq élus. L'an dernier, les votes de 843 d'entre vous ont permis à six personnes de notre liste de siéger au conseil municipal.
Être élu(e) est un honneur, mais aussi une responsabilité. C'est dans ce sens que nous avons été proches de nos aînés dès le début de la crise sanitaire et que nous avons participé activement à la distribution des masques en 2020.
Récemment, cinq élus de notre liste d'opposition ont fait le choix de démissionner du conseil municipal ; quatre d'entre eux avaient été fraîchement élus en 2020. Nous respectons leur choix, et disposant de peu de place dans cette tribune, nous ne nous substituerons pas à eux pour expliquer ici les raisons de leur décision.
Nous entendons poursuivre cet engagement de l'opposition au sein de la municipalité. D'abord par respect pour tous ceux d'entre vous qui nous ont accordé leur confiance en se déplaçant le 15 mars 2020 pour voter dans des conditions difficiles en raison de la pandémie qui menaçait le pays. Ensuite par respect des règles de la démocratie, qui permettent à des minorités de s'exprimer et de faire entendre leur voix, même si aucun pouvoir décisionnaire ne leur est donné.
L'élaboration de la nouvelle équipe de conseillers municipaux d'opposition est en cours et elle est d'ores et déjà forte de quatre personnes, trois femmes et un homme (voir ci-dessous les noms). Nous constituons une équipe solidaire, unie et volontaire, et nous sommes toutes et tous décidés à œuvrer pour le bien de notre commune et celui des Heillecourtoises et des Heillecourtois. Notre objectif est de contribuer activement à la vie de la municipalité et d'exercer nos responsabilités. Pour ces raisons, nous participerons à toutes les commissions et autres instances afin de connaître les dossiers, donner notre position et travailler avec les élus majoritaires. Nous pensons ainsi assumer pleinement et objectivement notre rôle. Nous nous organiserons également pour aller à la rencontre des Heillecourtoises et des Heillecourtois. Notre ligne de conduite sera empreinte du respect d'autrui, d'écoute et du souci du bien collectif. Ces valeurs qui nous animent sont pour nous essentielles pour le retour à un climat apaisé et constructif au sein du conseil municipal. L'opposition ne rime pas forcément avec contestation systématique, elle ne signifiera pas non plus récupération, ni figuration ni compromission.

Liste Heillecourt, un nouvel élan
Abdeslem Chabellah, Florence Cliquet, Sylvie Greff et Viviane Roussel

Démission vs des missions

Être élu local, c'est s'engager, s'investir, assumer une responsabilité dans le cadre du mandat confié par les électeurs.
La démission de la tête de liste « Heillecourt, un nouvel élan » et de quatre de ses premiers colistiers change-t-elle quelque chose pour la majorité ?
Dans les faits, rien ! Rien, puisqu'il ne s'agit que de la traduction administrative d'une situation de fait qui perdurait depuis mars 2020 : absence non excusée au conseil d'installation, refus de s'investir dans les commissions municipales de travail, « oubli » de s'impliquer dans la cellule de gestion de crise sanitaire… A contrario, le temps passé sur les réseaux sociaux valait semblant d'engagement entre deux invectives.
Lors de l'installation de chaque conseil municipal, lecture est faite de la charte de l'élu local.
Celle-ci stipule notamment en son article 1er : « L'élu local exerce ses fonctions avec impartialité, diligence, dignité, probité et intégrité », et en son article 6 qu'il « participe avec assiduité aux réunions de l'organe délibérant et de ses instances… ».
Cette charte était publiée sur les réseaux sociaux du groupe « Heillecourt, un nouvel élan » avec un degré d'appropriation tel qu'il la qualifiait de « cadre de référence en matière d'éthique au cours de ce mandat ». Des paroles aux actes, il y a parfois un abysse. Chacun jugera du degré d'éthique.
Cette attitude pourrait se résumer dans le proverbe « Celui qui veut réussir trouve un moyen. Celui qui ne veut rien faire trouve une excuse ». S'ils ont pris leur élan… ils n'ont finalement jamais passé la ligne de départ. Bloqués dans leur dogmatisme, leur opposition de principe… allant jusqu'à remettre en question la légitimité de l'élection.
Ce forfait change-t-il quelque chose pour les Heillecourtois ? Il faut l'espérer.
Après plusieurs semaines, de défections en renoncements, trois nouveaux entrants intègrent, pour l'instant, le conseil municipal. Ils ont accepté de ne pas suivre la consigne de leur tête de liste qui « invitait » ses différents membres à ne pas siéger. Pourquoi vouloir s'investir quand on a été candidat ? Quelle drôle de question. Dans sa propagande électorale, le candidat tête de liste « Heillecourt, un nouvel élan » affirmait : « J'ai rassemblé autour de moi une équipe de femmes et d'hommes engagés, compétents, disponibles pour notre commune », ou encore : « Notre équipe est unie et disponible ». À la lumière de ces événements, leur union et leur disponibilité ont pris un sacré coup.
Si prompts à vouloir réenchanter la commune en mars 2020, si prompts à la faire passer au second plan quelques mois plus tard.
Sur les 29 candidats de départ, seront-ils finalement cinq à braver l'interdit afin de répondre favorablement à la sollicitation municipale ?
Nous le souhaitons sincèrement afin que cette tartuferie appartienne à un passé révolu et que nous puissions enfin instaurer des relations de travail normales avec le groupe minoritaire, dans un débat constructif au service des Heillecourtois.
Notre ville aura tout à y gagner !

Groupe majoritaire
« Heillecourt Passionnément »

L'écho des associations

. Connaissez-vous le Club nature de Heillecourt ? *(Connaître et Protéger la Nature)*

Ce projet est né en 2019, à l'occasion d'une rencontre entre deux passionnés de nature, Véronique Michel et Christophe Ethuin. Leur volonté : faire profiter les jeunes Heillecourtois de la richesse de la faune et de la flore de notre territoire. Lui : professeur de SVT (Sciences et Vie de la Terre) au lycée Poincaré de Nancy ; elle : enseignante spécialisée au RASED Heillecourt-Laneuveville-devant-Nancy, et a travaillé auparavant pour la Maison départementale de l'environnement.

En 2020, ils se rapprochent de la FCPN (Fédération des clubs Connaître et Protéger la Nature), basée dans les Ardennes, pour créer un CPN (club Connaître et Protéger la Nature) et ainsi pouvoir initier un jeune public à la découverte de la nature. Les ateliers s'adressent aux élèves de CM1 et CM2 des trois groupes scolaires, motivés par la préservation de l'environnement.

Leur première approche avec le jeune public s'est faite pendant les vacances jeunes de l'été 2020. Christophe et Véronique ont proposé des sorties découverte dans le parc de l'Embanie.

Puis, place à la mise en place du premier atelier le 4 novembre 2020. À la Maison du Temps Libre, le club se réunit le premier mercredi de chaque mois autour des deux enseignants, Véronique et Christophe, de dix élèves et d'enseignants volontaires ou retraités : Michel Reiter et Jean-Louis Billot.

C'est le lieu pour faire des activités sur le thème de la faune et la flore : comptage d'oiseaux, découverte des résineux, réalisations d'herbiers, confection de nichoirs pour le jardin. Chaque enfant est équipé d'un carnet de terrain, de jumelles, d'une loupe et d'une épuisette. En fonction de la météo, les séances sont organisées entre activités en salle à la MTL et/ou observations naturalistes dans le parc.

La FCPN adresse des fiches que les animateurs retransmettent aux parents. La dernière reçue évoque les fleurs de printemps et plus spécifiquement le coucou. La prochaine séance se déroulera normalement le mercredi 5 mai avec l'observation des milieux aquatiques du parc.

29 CPN dans le Grand Est

Vous êtes curieux de nature ?

Renseignements par mail : clubnature.heillecourt@gmail.com

Quand ? *Le premier mercredi de chaque mois (de novembre à juin) de 14 h à 16 h*

Où ? *Maison du Temps Libre*

Ateliers proposés *: sorties pédagogiques dans le parc de l'Embanie, réalisation de nichoirs/mangeoires, activités autour d'un jardin, réalisation d'un sentier botanique…*

En savoir + ***www.fcpn.org***

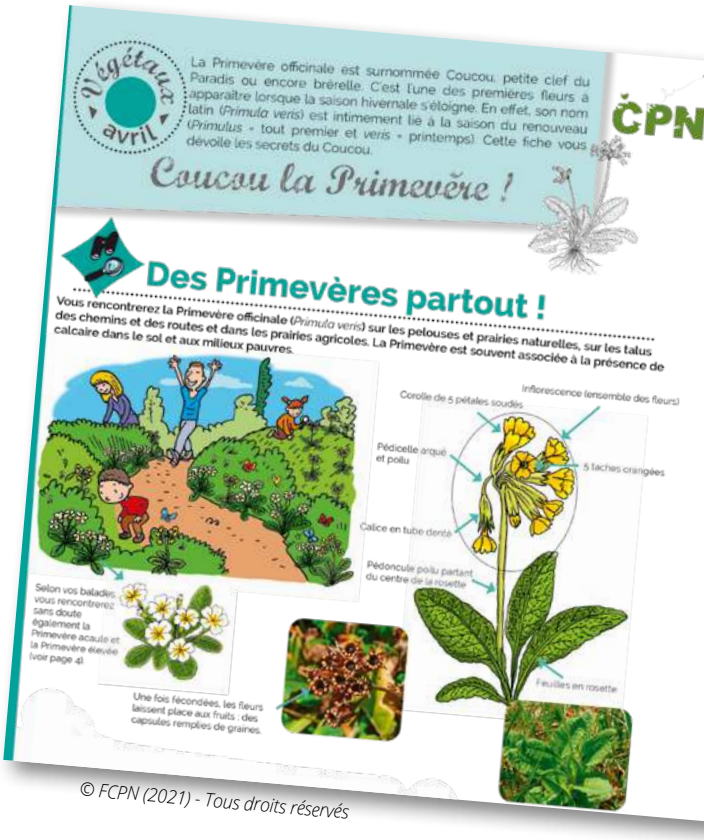

© FCPN (2021) - Tous droits réservés

Élections départementales et régionales : pour voter, il faut être inscrit sur les listes électorales

En raison de la crise sanitaire, les élections départementales et régionales initialement prévues en mars sont reportées aux dimanches 20 et 27 juin. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au vendredi 14 Mai 23h59.

Pour s'inscrire : 3 possibilités

- en ligne sur : *service-public.fr*
- par courrier, en envoyant le formulaire rempli et signé, accompagné des justificatifs à :
  Mairie de Heillecourt - Pôle Services à la Population - 58 Grande Rue
  BP 30 002 - 54181 Heillecourt cedex
- en vous présentant en mairie, muni des documents

Les pièces à produire :

- le formulaire téléchargeable sur : *service-public.fr*
- la carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité
- le justificatif de domicile (facture de gaz, d'électricité ou de téléphone fixe uniquement)

À savoir

. Le carnaval s'affiche en ville pour le printemps

Vous avez été nombreux à participer aux deux ateliers proposés à l'occasion du carnaval de la ville en mars dernier.

La ville propose une rétrospective de cet événement à travers une grande fresque colorée et un montage de vidéos. 20 familles s'étaient inscrites pour prendre la pause, déguisées. Retrouvez les visages de ces Heillecourtois sur une fresque de 8 mètres, installée sur l'esplanade de Neuhofen, devant la Maison du Temps Libre.
Vous avez aussi été nombreux à participer à l'atelier « Prends ton déguisement et filme chez toi ». Retrouvez les vidéos de plusieurs générations sur la chaîne YouTube de la ville.

. Centre de dépistage

Le virus de la Covid-19 circule toujours sur notre territoire. Pour pouvoir garder le contrôle de la situation épidémique, il est essentiel que la population reste mobilisée, notamment en se faisant tester chaque fois que nécessaire.
Le centre de dépistage mis sur pied avec les professionnels de santé locaux est toujours ouvert.

Ouverture

Lundi, mercredi et vendredi de 13 h 30 à 16 h Maison du Temps Libre, salle Ingres (entrée extérieure)

De gauche à droite : Manon Gorse, Annick Laguerre, Valérie Lefevre, Olivier Helluy, Clémence Iddir et Élodie Crochemore

. Un apéro-lecture, ça vous tente ?

Le vendredi 7 mai, la Compagnie Incognito vous propose un apéro-lecture à la maison.

Faute de pouvoir vous proposer un apéro-lecture en salle, la ville de Heillecourt offre aux amateurs une expérience insolite, à vivre à domicile en compagnie des six comédiens de la compagnie Incognito. **Rendez-vous le vendredi 7 mai à 19 h sur la page Facebook ou la chaîne YouTube de la ville** pour une lecture de 45 minutes de « Je vais t'apprendre la politesse, p'tit con », texte de Jean-Louis Fournier.
Ne posez pas vos pieds sur les banquettes des trains, elles ne sont pas toujours propres, vous allez salir vos Nike. Peut-on dire « à vos souhaits « à quelqu'un qui a pété ? Apprenez à respecter les autres, et pourquoi pas à les aimer. Vous n'avez rien à donner, donnez votre place assise. Ne mettez pas votre baladeur trop fort pour en faire profiter les autres. Ils n'ont qu'à s'en acheter un…
Jean-Louis Fournier était le complice de Pierre Desproges. On retrouve d'ailleurs dans cette lecture son humour noir !

Un nouveau défi proposé aux comédiens : partir à la rencontre d'un public qui n'est pas un habitué des planches et, surtout, lui faire découvrir un genre de spectacle bien particulier, celui de l'apéro-lecture. Une occasion pour la troupe et le public de renouer des liens autrement.

« *En organisant cette retransmission, la commission animation socioculturelle est heureuse d'apporter son aide et son soutien au monde de la culture, par le biais de la compagnie Incognito déjà bien connue par de nombreux Heillecourtois* », témoigne Brigitte Ménard adjointe à l'animation socioculturelle.

. Vacances jeunes / nouveauté

Cet été, la ville de Heillecourt propose un mini-camp de quatre jours dans les Vosges, du mercredi 7 au samedi 10 juillet, pour 24 jeunes à partir de 9 ans (groupes d'âge mis en place en fonction des activités). Ce séjour a pour objectif de donner la possibilité de vivre une expérience de vie collective, de découvrir des activités et d'acquérir des notions d'autonomie et de responsabilisation.
De très nombreuses activités au programme : barbecue, pétanque, piscine, randonnée, pêche, football, etc. Et également des activités exceptionnelles : canyoning et base nautique.

Renseignements

Où ? *L'hébergement aura lieu au camping du domaine de Longemer à Xonrupt-Longemer.*
Quand ? *Le transport se fera en minibus : départ de la MTL le mercredi 7 juillet à 10 h, retour à la MTL le samedi 10 juillet entre 16 h et 17 h.*
Le tarif de cette prestation sera de 130 € pour un résidant heillecourtois (soit 32,50 € par jour) et de 180 € pour un extérieur (45 € par jour), et comprendra l'intégralité des quatre journées (logistique, hébergement, nourriture, activités, etc.).
Inscriptions : *jeunesse@mairie-heillecourt.fr - tél. 03 83 55 57 19*

10 masques pour les élèves de l'élémentaire

Alors que le port du masque est obligatoire pour les enfants de plus de six ans, la ville a souhaité aider les parents à faire face à cette obligation en procédant à une distribution de masques de protection auprès des élèves des trois écoles élémentaires.

65 donneurs

L'EFS et l'amicale des donneurs de sang de Heillecourt ont reçu 65 donneurs, dont deux nouveaux venus, lors de la dernière collecte de sang le 11 mars.

19 mars 2021 : célébration de la Journée nationale du souvenir

et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc, qui a eu lieu sans public. Prochaine commémoration le samedi 8 mai.

Plantation d'arbres

85, c'est le nombre d'arbres (pommiers d'ornement et mélange d'espèces d'érables) plantés sur la voie verte de l'Avenue des Erables. Les travaux de cet aménagement pratique, sécurisé et entièrement réservé aux déplacements non motorisés ont pris fin en mars 2021.

Naissance au Poney-club

Avec le printemps revient le temps des naissances. Après onze mois de gestation, une pouliche a vu le jour en avril dernier. Mélody, Jade et Alice, les monitrices du Poney-club ont accompagné la jument Felindra et suivi les premiers pas du nouveau-né. Retrouvez le récit de l'événement sur le site internet www.heillecourt.fr

Contre les chenilles urticantes : 20 nichoirs à mésanges

La prolifération des chenilles processionnaires pose de véritables problèmes à la santé publique. Pour lutter contre ce fléau, la ville a renforcé les dispositifs déjà existants en installant 20 nichoirs supplémentaires destinés à accueillir des mésanges. Une solution écologique et naturelle supplémentaire pour faire face à ce phénomène. Prédateurs naturels, ces oiseaux participent à la régulation des populations de chenilles processionnaires : mésange bleue et mésange charbonnière consomment les larves, non urticantes.

Le carnaval

S'AFFICHE EN VILLE POUR LE PRINTEMPS

Ville de Heillecourt